

Le Centre Interdépartemental
de Gestion de la
Petite couronne
(Centre organisateur)

Le Centre Interdépartemental
de Gestion de la
Grande couronne

Le Centre de Gestion de la
Seine-et-Marne

Les Centres de Gestion de la
région **Centre-Val de Loire**
*Sauf pour la spécialité
bibliothécaire*

Co-organisent

LES CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES

SESSION 2027

FILIÈRE CULTURELLE – CATÉGORIE B

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Date des épreuves écrites d'admissibilité	Dates des épreuves orales d'admission
Du mardi 8 septembre au mercredi 14 octobre 2026	Jeudi 22 octobre 2026	Jeudi 20 mai 2027 Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement	À compter du lundi 15 novembre 2027 Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement
- Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr. Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image. - La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 22 octobre 2026, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée. - Le CIG Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats. - Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au vendredi 29 janvier 2027. Contact : concours@cig929394.fr			

Nombre de postes ouverts fixé à 143 répartis comme suit :				
Spécialités	Externe	Interne	3 ^e concours	Total
Musée	3	5	2	10
Bibliothèques	29	47	18	94
Archives	11	17	6	34
Documentation	2	2	1	5
Total	45	71	27	143

Conditions d'inscription
Le concours externe sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué de niveau 4, ou d'une qualification reconnue comme équivalente, correspondant à l'une des spécialités. Le concours interne sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents publics en activité, en détachement, en congé parental ou accomplissant le service national, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins de services publics. Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions. Le troisième concours sur épreuves est ouvert aux candidats justifiants, au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.